



## L'épicerie Saint-Martin et le Café de la place

p. 5



## Les travaux rue A. Berthelot et place Saint-Martin-des-Champs

p. 7



## Jumelage : signature à Lécousse le 29 avril

p. 12

Journée  
Citoyenne  
p. 4



ACLé  
p. 13



Manon Lefresne  
p. 14



- AGENCEMENT - RÉNOVATION
- MENUISERIE - BOIS - PVC - ALU
- CLOISONS SÈCHES, ISOLATIONS
- PORTES DE GARAGES
- PORTAILS ET CLÔTURES
- DÉPANNAGE VOILETS ROULANTS ET PERSIENNES

**Pascal GRIMAUT**  
12 rue Pouillet - 35300 FOUGERES

Entreprise certifiée Qualification QUALIBAT 3511 4131 4311  
Tél. 02 99 99 13 40 - 06 67 29 24 47 - Fax 02 99 99 10 04  
agencement.grimault@orange.fr





Serge sarl  
Travaux Publics • Particuliers & Professionnels

**Aménagements Extérieurs**

- Emulsion bitume
- Enrobé noir et couleur
- Béton désactivé
- Pavage
- Dallage, etc.
- Assainissements
- Terrassements
- Location d'engins
- Transport

Tél. 02 99 94 33 14  
Tél. 02 99 94 33 08

4, rue des Rochelettes - 35133 LÉCOUSSE  
sergedauguet@aliceadsl.fr  
www.dauguet-amenagement-exterieur.fr



**PASCAL TUAL E.U.R.L.**

**CARRELAGE-FAIENCE**  
REVETEMENT DE SOLS

**BUREAU : Tél. 02.99.94.24.20**  
3, boulevard André Malraux - 35133 LÉCOUSSE

**ATELIER : Tél. 06.67.27.05.95**  
35460 St-Brice-en-Coglès



**Cherbonnel Eric**  
**Charpente bois**

35133-LECOUSSE 02 99 99 20 47  
www.charpente-fougeres-35.fr

**SOCIETE DES TECHNIQUES D'AMENAGEMENT**



URBANISME - INFRASTRUCTURES  
AMENAGEMENT - PAYSAGE  
MAITRISE ŒUVRE VRD



47-49, Rue Kléber - B.P. 80416 - 35304 FOUGÈRES CEDEX  
Tél. 02 99 99 99 49 - Fax 02 99 99 38 11 agence.fougeres@tecam.fr  
www.tecam.fr



**LES JARDINS DE PÉROUZEL**

Tél. 02 23 51 10 22

- Création
- Entretien
- Maçonnerie de jardin
- Terrasse en bois
- Étude, Conseil et Devis
- Services à la personne

4, rue des Rochelettes - 35133 LÉCOUSSE  
maximedauguet@aliceadsl.fr  
www.dauguet-amenagement-exterieur.fr



**imprimerie LABBÉ**

- Flyers ■ Dépliants ■ Catalogues ■ Calendriers
- Edition brochures ■ Fiches techniques
- Journaux municipaux ■ Notices techniques
- Plaquettes ■ Chemises ■ Classeurs ■ Livres
- Carnets ■ Blocs ■ Têtes de lettre
- Cartes de visite ■ Enveloppes ■ Etiquettes
- Pelliculage, vernis, découpe etc...

de la mise en page à la finition...  
une chaîne graphique complète



ZA La Meslais - LÉCOUSSE - 35305 FOUGERES  
Tél. : 02 99 94 25 26 - Fax 02 99 99 30 06  
Email : imprimerie.labbe@wanadoo.fr



**PEINTURE - DECORATION**  
**REVÊTEMENTS MURS ET SOLS**  
**VITRERIE - RAVALEMENT**

**Thierry PILLET**

35133 LÉCOUSSE  
Tél. 02.99.94.59.00  
Port. 06.79.71.48.18  
e-mail : thierry.pillet.peintre@orange.fr



## sommaire

### → COMMUNICATIONS 4-9

La Journée Citoyenne  
L'accueil des nouveaux habitants  
Le bar-épicerie  
L'eau et l'assainissement  
Les travaux rue A.Berthelot  
et place Saint-Martin-des-Champs  
Les travaux sur le boulevard de la Motelle  
Les nouvelles dénominations de rues  
L'extension du cimetière  
Les subventions aux associations

### → ENFANCE JEUNESSE 10-11

L'actualité des écoles  
Les bilans financiers 2017  
L'espace-jeux rencontre  
L'opération Argent de Poche  
Les inscriptions dans les clubs extérieurs

### → INITIATIVES 12-15

La signature du jumelage  
Une médaille pour Paul Arot  
Le concert de la chorale Solaria  
L'exposition de l'ACLÉ  
Les performances de Manon Lefresne  
Les bons résultats du Gym Club  
L'hommage aux « morts pour la France »

### → SERVICE 16-19

Trois élus décorés  
Le départ à la retraite d'Alain Parlot  
Les tarifs communaux 2018  
Les chiffres de l'activité 2017  
L'État-civil  
Les permis de construire  
Les déclarations de travaux  
Les numéros utiles

## éditorial



### Chers habitants de Lécousse,

- Je vous invite à participer nombreux à la journée citoyenne le samedi 26 mai. Nous renouvelons la démarche de l'an dernier qui a connu un franc succès. Cette journée se veut amicale où chacun apporte son temps et sa bonne humeur pour des actions concrètes afin d'améliorer le cadre de vie.
- L'épicerie Saint-Martin et le café de la place sont à votre disposition. N'hésitez pas à franchir les portes et vous serez accueillis avec bienveillance par la gérante, Madame Sophie Le Breton.  
La municipalité a ainsi voulu maintenir et conforter l'activité au cœur du bourg.
- Les travaux d'aménagement sont actuellement en cours rue Auguste Berthelot et place Saint Martin des Champs. En mai prochain débiteront les travaux de sécurité et d'embellissement Boulevard de la Motelle. Nous sommes conscients des désagréments occasionnés et nous comptons sur votre compréhension et votre patience.
- Le dimanche 29 avril sera un jour de fête avec l'accueil de nos amis alsaciens de Steinsoultz pour la signature, en retour, de notre charte du jumelage. Je vous invite à venir nombreux à participer à ce temps de partage et de convivialité.

**Bernard Marboeuf,**  
*Maire de Lécousse,  
Conseiller Régional de Bretagne.*



## → Journée Citoyenne le samedi 26 mai : réunion publique de préparation le 5 avril

L'an dernier, la première Journée Citoyenne organisée par la commune avait obtenu un très beau succès. Au total, 80 personnes avaient participé bénévolement aux chantiers d'amélioration du cadre de vie. Au-delà de l'élan de civisme, cette opération conviviale permet aux habitants de faire connaissance et de vivre un moment privilégié d'échange et de partage.

Compte tenu du succès, la commune va renouveler l'opération le samedi 26 mai en espérant mobiliser encore plus de monde. Comme l'an dernier, les chantiers se dérouleront en matinée. Le buffet du midi, qui aura

lieu à la salle Hermine, sera offert à tous les participants afin de réunir tout le monde dans une ambiance conviviale. Une garderie sera mise en place au Pôle Enfance pour les tout-petits.

Au préalable, une réunion publique d'échange sera organisée le jeudi 5 avril, à 20 h, à la salle Émeraude, afin de recueillir les suggestions des habitants pour les chantiers. N'hésitez pas à venir pour faire part de vos idées !

- Les inscriptions pour la Journée Citoyenne se feront à la mairie - Tél. 02 99 94 25 05 - [accueil@lecousse.fr](mailto:accueil@lecousse.fr)

## → Cérémonie : les nouveaux habitants reçus en mairie



Pour la deuxième année consécutive, les nouveaux habitants ont été reçus par Monsieur le Maire et les élus le samedi 27 janvier, dans la salle d'honneur de la mairie. En guise de bienvenue, les nouveaux Lécousois ont reçu des cadeaux préparés par Mylène Le Berrigaud, adjointe au maire : un carnet, un sac isotherme portant le logo de Lécousse

et une clé USB pour les ados présents. Comme rien n'oblige les nouveaux habitants à signaler leur présence en mairie, tous les foyers n'ont sans doute pas été invités. N'hésitez pas à vous faire connaître à la mairie pour faciliter votre accueil et participer à cette cérémonie chaleureuse et conviviale !

## et aussi...

### Maison médicale : une étude de faisabilité

Une réflexion est engagée sur l'offre médicale sur la commune, dans la perspective du départ à la retraite du Docteur Le Du. À cet effet, la commune a décidé de réaliser une étude de faisabilité pour la réalisation d'une maison médicale dans la maison d'habitation située 1, rue de la Guillardière, achetée en 2012 aux Consorts Brault. Pour cette étude de faisabilité, le Conseil municipal a accepté la proposition d'honoraires du cabinet d'architectes Laurent et Associés d'un montant de 1 600 € HT, soit 1 920 € TTC.

### Hôtel de Ville : aménagement d'un local sécurisé

Suite au vol du coffre-fort à l'Hôtel de Ville en novembre dernier, la commune a étudié la possibilité de créer un local sécurisé où seront positionnés le nouveau coffre et le tableau des clés des bâtiments communaux, en transformant l'un des sanitaires.

Le Conseil municipal a retenu les devis suivants :

- transformation des sanitaires : devis Gullient pour un montant de 267,45 € HT
- aménagement d'un local avec pose d'un bloc porte sécurisé : devis Angenard pour un montant de 5 985 € HT
- acquisition d'un coffre : devis Beauplet pour un montant de 542,10 € HT



## → Commerces de proximité : inauguration de « L'épicerie Saint-Martin » et du « Café de la Place »

Après plusieurs semaines de travaux, « L'épicerie Saint-Martin » et le « Café de la place » ont ouvert leurs portes respectivement début décembre et début janvier sur la place Saint-Martin-des-Champs. Propriété de la commune, les locaux ont été inaugurés le samedi 13 janvier par Monsieur le Maire et les élus. Entièrement réaménagée, l'épicerie affiche une belle allure avec ses murs couleur vert pomme. De son côté, le bar propose une ambiance très cosy, avec ses teintes chocolat et terre de Sienne et ses photos murales en noir et blanc représentant des places célèbres. « *Je me plais beaucoup ici et j'ai reçu un excellent accueil de la population* » confie Sophie Le Breton, la gérante. « *Les clients sont heureux de la réouverture de l'épicerie dans des locaux lumineux et modernes. Les affaires marchent bien et j'en suis très contente. C'est un peu plus calme du côté du bar, mais cela va vite changer avec l'ouverture imminente du débit de tabac et du point de vente de la Française des Jeux (loto, loto sportif, jeux de grattage). De son côté, le Relais Poste va ouvrir au début du mois d'avril.* » Outre les produits d'alimentation générale, l'épicerie propose une large gamme de produits locaux. Les légumes de saison (bio) proviennent



du Jardin de l'Euclie, à Lécousse. Les viandes de volailles, pâtés et autres rillettes sont fournis par La Ferme de la Chambre, à Javené. « *Ce sont d'excellents produits avec un très bon rapport qualité-prix* » souligne la gérante. Sont également proposés à la vente : les bières bretonnes artisanales d'Olivier Baille, brasseur installé à Parigné, les miels de Damien Pasquet, apiculteur à Tremblay, ou encore les jus de pomme fabriqués par Jean-Emmanuel Dubreil, à Saint-Germain-en-Coglès.

En plus du dépôt de pain et la vente des journaux locaux, le magasin dispose également d'un rayon bio : pâtes, soupes, café, chocolat, gâteaux, etc. « *Ce rayon fonctionne très bien*

*et je vais peu à peu le développer* » annonce Sophie Le Breton.

**Horaires d'ouverture :** du mardi au vendredi de 7 h 30 à 14 h et de 15 h 30 à 19 h 30, le samedi de 8 h à 14 h et de 15 h 30 à 19 h 30, le dimanche de 8 h à 13 h - Tél. 09 86 21 54 25.



## → Artisanat : l'entreprise de Loïc Tostivint à Lécousse

Installé à Montours depuis trois ans, Loïc Tostivint a transféré son activité à Lécousse en janvier dernier. Spécialisé dans le dépannage et la vente d'électroménager, l'électricité, la plomberie et le sanitaire, l'artisan a investi le local situé 4, rue de la Butte. « *Lécousse offre une position centrale par rapport à ma clientèle. C'est beaucoup plus pratique* » explique-t-il. « *Plus grand et plus fonctionnel, ce local avec vitrine va me permettre d'aménager un showroom, avec notamment un coin salle de bains et un présentoir pour la robinetterie. Ce sera une belle carte de visite.* »

Tél. 06 34 35 02 82 - sarl.tostivint@gmail.com



## → Eau et assainissement : consommation et tarifs

### Eau potable : 1 583 abonnés

Jusqu'au 31 décembre 2016, le service de distribution d'eau potable était exploité en affermage par la société SAUR. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, le service est assuré par la Ville de Fougères, via une convention d'entente.

En 2016, il y avait 1 583 abonnés à Lécousse (+ 4, 49 %). Le volume mis en distribution par le Syndicat Mixte de Production du Bassin du Couesnon (SMPBC) a été de 148 639 m<sup>3</sup> (- 2, 13 %). Le volume total consommé a été de 139 071 m<sup>3</sup> (+ 10, 01 %).

### Les tarifs 2018

	Part communale Lécousse	Part Ville de Fougères	Total HT 2018
Abonnement	31,00 €	20,51 €	51,51 €
Consommations 1 à 500 m <sup>3</sup>	0,634 €	0,99 €	1,624 €
+500 m <sup>3</sup>	0,500 €	0,99 €	1,490 €

### Assainissement : 1 331 abonnés

La commune de Lécousse gère son propre réseau d'eaux usées et en assure l'entretien, ainsi que les travaux d'extension. Par contre, les eaux usées sont traitées par la station d'épuration de la Ville de Fougères.

En 2016, il y avait 1 331 abonnés à Lécousse (+ 5, 05 %). Le volume facturé à la commune par la Ville de Fougères a été de 158 978 m<sup>3</sup>.

Pour l'année 2018, la redevance assainissement est fixée à 1, 865 € le m<sup>3</sup>, en baisse de 4, 2 % par rapport à l'an dernier.

	2016	2017	2018
Reversement à la Ville de Fougères	1,624 €	1,624 €	1,542 €
Charges d'exploitation du service - Commune Lécousse	0,323 €	0,323 €	0,323 €
<b>Total - redevance usager</b>	<b>1,947 €</b>	<b>1,947 €</b>	<b>1,865 €</b>

### SIMULATION DE FACTURE 2018 POUR UNE CONSOMMATION DE 120 M3

Conformément au décret n°2007-675 du 4 mai 2007

	Quantité en m3	Prix unitaire	Total
<b>Eau</b>			
Abonnement part communale Lécousse		31,00 €	31,00 €
Abonnement part Ville de Fougères		20,51 €	20,51 €
Consommations part communale Lécousse	120	0,6340 €	76,08 €
Consommations part Ville de Fougères	120	0,9900 €	118,80 €
Redevance SMG 35	120	0,170 €	20,40 €
Redevance Agence de l'eau - Lutte contre la pollution	120	0,300 €	36,00 €
Redevance Agence de l'eau - Modernisation réseaux de collecte	120	0,180 €	21,60 €
		Total HT	324,39 €
		TVA 5,50 %	17,84 €
		<b>Total TTC EAU</b>	<b>342,23 €</b> +1,59%
<b>Assainissement</b>			
	120	1,865 €	223,80 €
		<b>Total assainissement</b>	<b>223,80 €</b> -4,21%
		<b>Total facture TTC</b>	<b>566,03 €</b> -0,78%

### Villeneuve-La Coudrais : renouvellement de la canalisation

Le renouvellement de la canalisation Villeneuve-La Coudrais est programmé dans le cadre des investissements de l'eau potable. Pour assister la commune dans la réalisation des études, la consultation des entreprises et le suivi des travaux, une proposition de maîtrise d'œuvre a été sollicitée auprès du bureau d'études Tecam. Le Conseil municipal a accepté cette proposition pour un montant de 5 250 € HT, soit 6 300 € TTC.

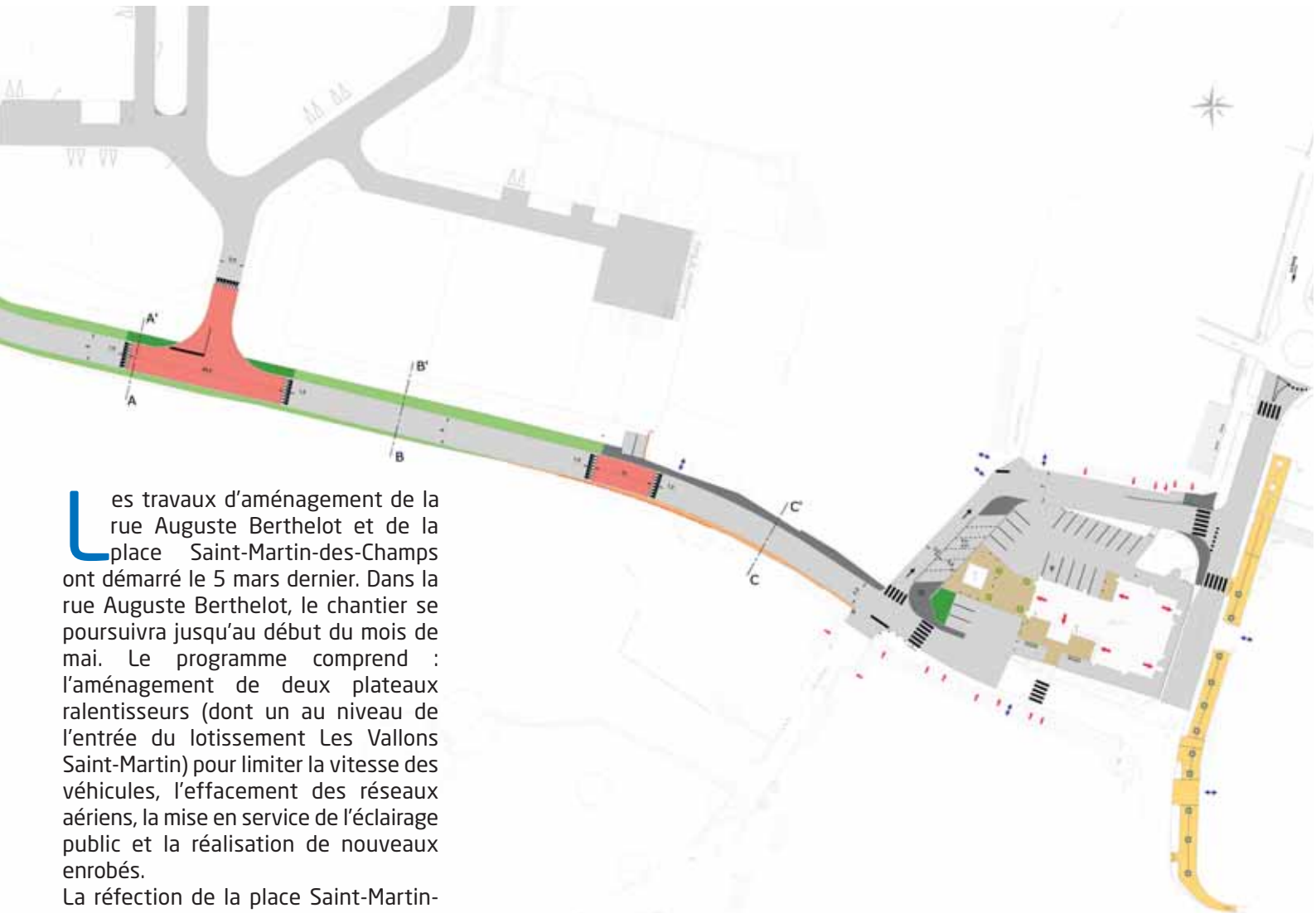


### Participation pour l'assainissement collectif : les tarifs 2018

La participation pour l'assainissement collectif (PAC) est demandée 6 mois après l'obtention de l'autorisation d'urbanisme. Les tarifs, inchangés, sont les suivants pour l'année 2018 :

<b>Construction individuelle</b>	660 €
<b>Par logement si collectif</b>	210 €
<b>Par chambre si hôtel</b>	150 €
<b>Locaux d'activités et restaurant</b>	
Surface de plancher 1 à 100 m <sup>2</sup>	700 €
Surface de plancher supérieure à 100 m <sup>2</sup>	5 € par m <sup>2</sup> supplémentaire

## → Rue Auguste Berthelot et place Saint-Martin-des-Champs : les travaux en cours



Les travaux d'aménagement de la rue Auguste Berthelot et de la place Saint-Martin-des-Champs ont démarré le 5 mars dernier. Dans la rue Auguste Berthelot, le chantier se poursuivra jusqu'au début du mois de mai. Le programme comprend : l'aménagement de deux plateaux ralentisseurs (dont un au niveau de l'entrée du lotissement Les Vallons Saint-Martin) pour limiter la vitesse des véhicules, l'effacement des réseaux aériens, la mise en service de l'éclairage public et la réalisation de nouveaux enrobés.

La réfection de la place Saint-Martin-des-Champs démarrera de façon effective au début du mois du mai, pour une période de deux mois (la cérémonie du 8 mai pourra néanmoins se dérouler normalement). Un sens unique sera mis en place sur la voie longeant le Monument aux Morts, en direction de la rue des Vieilles Cours. Un parvis sera également aménagé devant l'église. Outre l'installation de nouveaux mâts d'éclairage avec des lampes à basse consommation, le chantier comprendra aussi la rénovation complète du trottoir devant le parking de l'hôtel de Ville.

### Le choix des entreprises

Un appel à concurrence a été publié début novembre dans la presse locale, ainsi que sur la plateforme des marchés publics e-Mégalis. Après analyse des offres, le

Conseil municipal a retenu les entreprises suivantes :

**Lot n° 1** - Terrassement, voirie, eaux pluviales : entreprise Dauguet Serge SARL pour un montant de 267 815 € HT

**Lot n° 2** - Éclairage public : entreprise Bouygues Énergies et Services pour un montant de 18 211 € HT

**Lot n° 3** - Espaces verts : entreprise Lambert Paysage pour un montant de 4 443, 20 € HT  
Soit un montant total de 290 469, 20 € HT

### Une convention avec le Département

Les travaux d'aménagement de la rue Auguste Berthelot intervenant sur le domaine

routier départemental (RD 17), le Département d'Ille-et-Vilaine participe, via une convention avec la commune, à la réalisation des enrobés à hauteur de 7, 45 €/m<sup>2</sup> d'enrobés.

Par ailleurs, le Conseil municipal a accepté le devis du Département pour la mise en place de la déviation de la RD 17, pour un montant de 3 892 €.

### Une convention avec Orange

Pour le câblage en souterrain du réseau téléphonique rue Auguste Berthelot et la dépose du réseau aérien existant, le Conseil municipal a accepté le devis Orange pour un montant de 4 585, 25 €.



## → Boulevard de la Motelle : début des travaux en mai

Les travaux sur le boulevard de la Motelle seront réalisés de mai à juillet, avant le passage du Tour de France programmé le 13 juillet. Le chantier comprendra l'aménagement d'un carrefour à feux tricolores au croisement avec la rue de la Butte et la rue de la Mésangère. À l'approche du carrefour, une nouvelle voie réservée uniquement aux bus sera aménagée sur la partie droite du boulevard (côté lotissement Les Jardins de la Mésangère). Cette nouvelle voie permettra de desservir l'arrêt de bus Bellevue qui sera transféré à cet endroit. Un feu tricolore spécifique, qui fonctionnera en décalé par rapport au feu tricolore des voitures, permettra aux bus de tourner vers la rue de la Butte en toute sécurité.

En complément des travaux, des aménagements paysagers seront réalisés sur le bas-côté droit du boulevard, du rond-point La Martinais jusqu'au carrefour. Un « tourne-à-gauche » sera également créé pour faciliter l'accès au terrain de l'ancienne scierie.



Le boulevard de la Motelle étant situé sur le domaine routier départemental, le Département d'Ille-et-Vilaine procédera à la réfection de l'enrobé, du rond-point La Martinais jusqu'à la résidence la Garenne, dans la 2<sup>ème</sup> quinzaine de juillet, après le passage du Tour de France.

La commune va profiter de la réalisation du carrefour à feux pour réaménager la

rue de la Mésangère, dans la partie située entre le boulevard et l'entrée du domaine de Bellevue. Des places de stationnement, des trottoirs en enrobé, des aménagements paysagers et un plateau ralentisseur (au niveau de l'entrée du domaine de Bellevue et de la rue Jeanne de France) feront partie des aménagements.

## → La Garenne, Bellevue, Clos des Prés : nouvelles dénominations



Dans le cadre de l'urbanisation à venir du lotissement le Clos des Prés et des difficultés rencontrées pour le repérage dans la résidence la Garenne, la commune a décidé de revoir la dénomination des voies et la numérotation de la résidence et du domaine de Bellevue. À cet effet,

une réunion de concertation a été organisée avec les riverains à la fin du mois de novembre.

Lors de la séance du 8 décembre, le Conseil municipal a validé à l'unanimité les noms de voies suivants : rues Pierre Beylet, Paul Sérusier, Paul Gauguin et Camille Claudel (cette dernière

dans le futur lotissement le Clos des Prés).

L'adressage pour les habitants de la résidence la Garenne et du domaine de Bellevue, se présentera, à titre d'exemple, de la façon suivante :

M et Mme XXXXX  
Résidence la Garenne  
1 rue Pierre Beylet  
35133 Lécousse

M et Mme XXXXX  
Domaine de Bellevue  
1 rue Paul Gauguin  
35133 Lécousse

Afin de faciliter le changement d'adresse des riverains concernés, une convention a été passée avec le Garage du Barreau de Lécousse. Les riverains qui se trouvent dans l'obligation de changer leurs plaques d'immatriculation peuvent se rendre au garage, lequel prend en charge, pour le compte de la commune, les démarches administratives et la fourniture et pose des nouvelles plaques :

- changement d'adresse carte grise avec 2 plaques d'immatriculation : 35 € TTC

- changement d'adresse carte grise avec 3 plaques d'immatriculation : 42 € TTC



## → Cimetière : les travaux en cours



Comme annoncé dans le précédent journal municipal, les travaux d'extension et de requalification du cimetière ont débuté fin février pour une période de deux mois. Pour la construction du préau, qui permettra aux familles de se recueillir avant les inhumations, une consultation a été réalisée auprès de plusieurs entreprises. Après analyse des offres, le Conseil municipal a retenu les devis suivants :

- **Gros œuvre** : devis de l'entreprise Louis et Lécrivain pour un montant de 12 214,08 € HT
  - **Charpente métallique, serrurerie** : devis de l'entreprise Aussant pour un montant de 13 345,80 € HT
  - **Couverture zinc, bardage bois** : devis de l'entreprise Sarl Bonhomme pour un montant de 8 520,87 € HT
- Soit un montant total de travaux de 34 080,75 € HT.

## le saviez-vous



### Sécurité informatique : le règlement européen

Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) s'appliquera à partir du 25 mai en France et dans tous les États membres de l'Union Européenne. Ce règlement, qui remplacera la loi Informatique et Liberté de 1978, concernera l'ensemble des acteurs publics et privés. Pour la commune, il s'agira notamment de garantir le droit à la protection des données personnelles collectées dans le cadre de ses activités (état-civil, élections, paye, urbanisme, etc.). Ce processus, qui nécessite au préalable un diagnostic de l'état de protection des données récoltées, rend également obligatoire la nomination d'un Délégué à la Protection des Données (DPD). Pour la réalisation du diagnostic, le Conseil municipal a accepté le devis de la société informatique Mismo pour un montant de 1 350 €, soit 1 620 € TTC. Joseph Pellen, adjoint au maire, a été nommé Délégué à la Protection des Données personnelles.

## → Associations : les subventions 2018

Ces aides accordées par la commune représentent un total de **46 601,58 €**, conformément aux montants demandés par les différentes associations.

<b>Secteur social local</b> .....	<b>15 440 €</b>
CCAS de Lécousse (dont subvention ADMR) .....	15 000 €
Amicale des donneurs de sang - Fougères .....	50 €
Group. employeurs Sud Fougèrais .....	100 €
Les Amis de la MARPA.....	80 €
Adhésion association de gestion des MARPA - Parcé .....	10 €
Restos du Cœur - Fougères.....	150 €
Alcool Assistance La Croix d'Or - Fougères.....	50 €
<b>Secteur sportif</b> .....	<b>17 100 €</b>
Tennis de table Lécousse-Javené-Fougères .....	400 €
Football Espérance de Lécousse	
- fonctionnement.....	4 600 €
- éducateurs pour les jeunes.....	1 900 €
- entretien Rocher Coupé.....	1 600 €
Gym Club enfants	
- fonctionnement.....	4 000 €
Dojo Lécoussois .....	3 800 €
USL Vélo.....	400 €
Foulées de Lécousse.....	400 €
<b>Secteur animation et culture</b> .....	<b>10 380 €</b>
Amicale des Aînés .....	1 000 €
ALI (informatique) .....	780 €
UNC AFN Soldats de France.....	600 €
Comité de jumelage.....	5 000 €
Comité des fêtes - Fête de la Saint-Jean.....	3 000 €
<b>Actions envers la jeunesse</b> .....	<b>1 025 €</b>
USEP sport (groupe scolaire Montaubert) .....	225 €
UGSEL sport (école Notre-Dame) .....	150 €
Institut Paul Cézanne Fougères.....	50 €
Réseau aides spécialisées-groupe scolaire Montaubert (fournitures scolaires).....	200 €
L'Outil en main.....	400 €
Participation aux activités sportives extérieures (6 à 18 ans) : 18 €/jeune	
<b>Divers</b> .....	<b>2 656,58 €</b>
Association Alençon/Fougères/Dol demain.....	50 €
Agriculture et Ruralité canton Fougères Sud (comice agricole).....	720 €
Fédération Nationale des Accidentés du Travail-Fougères.....	40 €
Prévention Routière-Rennes .....	30 €
Société de chasse de Lécousse (lutte contre les nuisibles).....	250 €
Association des Maires d'Ille-et-Vilaine.....	1 256,58 €
Association des Maires Ruraux d'Ille-et-Vilaine.....	120 €
FEVILDEC (destruction nuisibles) .....	190 €



## ENFANCE JEUNESSE

### → École Notre-Dame : le programme « Terr'alim »

Les classes de CE2-CM1 et CM1-CM2 participent au programme pédagogique « Terr'alim » mené par les animateurs du Réseau Éducation à l'Environnement du Pays de Fougères. Ce programme se déroule en huit séances.

Pour le moment, seuls les élèves de CM1-CM2 ont commencé le projet. Ils ont découvert les différents sens et ont mesuré leur importance pour apprécier un repas. Les élèves ont eu le plaisir de cuisiner des soupes, des tartines... avec de nombreux légumes et des ingrédients inconnus pour certains. Ils ont apprécié jouer aux apprentis cuisiniers et surtout déguster leurs succulents plats.

Ce projet permet aussi aux élèves de découvrir les différents modes d'agriculture, de s'interroger sur la consommation des produits, de réaliser tout ce qui se cache derrière. C'est aussi pour eux l'occasion de réfléchir à leur consommation, lors des repas à la



cantine ou à la maison, et particulièrement au gaspillage.

Les élèves auront l'occasion de visiter une ferme pour découvrir la vente en

circuit court.

Les élèves sont impatients de continuer le projet et pour la classe de CE2-CM1 de le commencer.

### → École Montaubert : voyage scolaire dans la Manche

Les 61 élèves de CE1 et de CE2 de l'école primaire Montaubert sont partis trois jours à Saint-Martin-de-Bréhal, dans la Manche, les 21, 22 et 23 février. Ils ont pu découvrir le milieu marin, les prés salés et le fleuve côtier la Vanlée. Au cours de ce séjour, ils ont travaillé sur le thème de l'eau : le lexique, le cycle de l'eau ou le traitement des eaux usées. Ils ont eu l'occasion de partager tous les moments de la vie quotidienne mais aussi des moments de détente (jeux en plein air, veillées). Tout le monde est revenu ravi de ce séjour !





**à noter**

## → Les bilans financiers 2017

### Pôle Enfance

Sur toute l'année 2017, le Pôle Enfance a fonctionné 170 jours. Le montant des dépenses s'est élevé à 144 411,49 €, selon la répartition suivante : 112 886,04 € pour les salaires et charges, 20 095,68 € pour les dépenses de fonctionnement de l'accueil de loisirs, 1 102,88 € pour les dépenses de fonctionnement de l'espace-jeux rencontre, 10 326,89 € pour les frais généraux (mobilier, eau, énergies, informatique, etc.). Les recettes se sont élevées à 70 857,63 € : 53 295,89 € de participation des usagers et 17 561,74 € de participation des institutions. Le reste à charge pour la commune a donc été au total de 73 553,86 €, soit 51 % des dépenses.

### Accueil de loisirs

En 2017, l'accueil de loisirs a fonctionné 102 jours. La fréquentation moyenne a été de 37 enfants par jour. Les dépenses (salaires et charges, restauration, matériel, transports, etc.) se sont élevées à 124 290,24 €. Le montant des recettes (participation des familles, participation de la CAF/MSA) s'est élevé à 69 368,63 €. Le reste à charge pour la commune a donc été de 54 921,61 €, soit 46 % des dépenses.

### Espace-jeux rencontre

Avec 68 matinées d'ouverture, le total des dépenses a été de 9 153,16 €. Le montant des recettes s'est élevé à 1 489 €. Le reste à charge pour la commune a donc été de 7 664,16 €, soit 84 % des dépenses.

## → L'Île aux Trésors : le bilan 2017



Le fonctionnement de l'espace-jeux rencontre reste le même, avec quatre groupes constitués d'assistantes maternelles, parents ou grands-parents accompagnateurs. Chaque groupe rassemble de 12 à 14 enfants (dont 46 % de Lécousse), ce qui laisse quelques places disponibles pour de nouveaux parents ou grands-parents accompagnateurs.

Au total, 17 séances par groupe ont été proposées pendant l'année, les lundis ou mardis matin dans les locaux du Pôle

Enfance. Depuis 2012, les séances sont animées par Agnès Le Mouillour, éducatrice de jeunes enfants.

L'an dernier, trois séances ont été organisées avec les personnes âgées de Lécousse. Une porte ouverte a également été proposée en mai, pour faire découvrir la structure aux parents. Par ailleurs, un règlement intérieur a été élaboré en lien avec l'installation de l'espace-jeux au Pôle Enfance.

Le traditionnel spectacle annuel aura lieu le 12 avril prochain. Au programme : « Le Jardin des doudous » par la compagnie Souffleuses de rêves. Comme chaque année, une participation de 6 € par assistante maternelle et accompagnateur sera demandée, ainsi qu'une participation de la commune de Landéan d'un montant de 110 €.

Pour l'année 2018, le Conseil municipal a renouvelé la cotisation à 15 € par assistante maternelle et 5 € par enfant pour les parents ou grands-parents accompagnateurs.

### La création d'un conseil municipal des enfants

Un conseil municipal de 12 à 15 enfants va être établi dans les prochains mois pour 2 années, jusqu'en avril 2020. Ils auront pour mission de collecter les idées et initiatives émanant des enfants de Lécousse pour améliorer le cadre de vie de la commune. Ces projets seront débattus et présentés au maire et à son conseil municipal. Un courrier sera adressé aux enfants de 9 à 11 ans inclus afin de les informer du déroulé et des conditions.

#### Pour plus d'informations :

jeunesse@lecousse.fr  
Tél. 02 99 94 29 58

### et aussi...

#### Argent de poche : ça repart

La commune renouvelle l'opération Agent de Poche pendant les vacances de printemps et d'été. Ce dispositif permet aux jeunes de 16 et 17 ans de gagner un peu d'argent en échange de menus travaux. Les chantiers sont encadrés par les agents de la commune. La rémunération est de 15 € pour un chantier de 3 h 30. Les documents d'inscription sont disponibles à l'accueil de la mairie ou sur le site de la commune : [www.lecousse.fr](http://www.lecousse.fr).

#### Sport : 62 jeunes inscrits dans un club extérieur

Cette saison, 62 jeunes sont inscrits dans un club du territoire de Fougères Agglomération pour pratiquer une activité sportive non proposée par les associations de Lécousse. La participation communale est de 18 € par jeune. Le coût total s'élève donc à 1 116 € pour la commune.

#### Association : dissolution de l'ASCa

Au cours de l'assemblée générale du 19 octobre 2017, les membres de l'Association Sportive Cantonale (ASCa) Fougères-Sud ont décidé à l'unanimité de dissoudre l'association. Deux liquidateurs ont été désignés pour notamment solder les comptes bancaires de l'association au prorata des sommes versées en 2016 aux huit communes contributrices, via les CCAS. Le CCAS de Lécousse a ainsi reçu un don de l'ASCa d'un montant de 3 209,29 € en date du 17 novembre 2017.



➔ **Signature du jumelage :  
Lécousse en fête le dimanche 29 avril**

**D**u samedi 28 avril au mardi 1<sup>er</sup> mai, Lécousse accueillera une délégation de 61 Steinsoultzois afin d'officialiser le jumelage entre les deux communes. Cette signature interviendra un an quasiment jour pour jour après la première signature de la charte par les deux maires, lors d'une cérémonie très chaleureuse à Steinsoultz (photos).

Les festivités se dérouleront le dimanche 29 avril, à partir de 10 h 30, sur l'esplanade entre la salle Hermine et la salle Émeraude (si la météo le permet). Vous êtes tous invités à participer à ce moment à la fois solennel et festif qui marquera le lancement officiel des échanges entre les deux communes !

Le public sera accueilli en musique par le Bagad Bro Felger, l'ensemble de musique traditionnelle bretonne du Pays de Fougères. Après les discours, les enfants de l'accueil de loisirs et des

écoles proposeront un défilé breton en costumes. Place ensuite à la signature de la charte de jumelage par les deux maires, suivie par le traditionnel échange de cadeaux. À l'issue de la cérémonie, vers 12 h, un verre de l'amitié sera offert à tout le public présent.

Le soir, à partir de 20 h, le programme se poursuivra par une grande « Soirée du jumelage ». Au menu : un repas breton et une soirée dansante animés dans un style cabaret par le musicien-chanteur finistérien Le Complice - Tarif : 20 € (10 € pour les membres du comité de jumelage) - Réservations auprès de Hubert Piedvache au 02 99 94 08 51, Philippe Hubert au 02 99 99 89 50 ou Odile Bazire au 02 99 99 41 14.

Les Steinsoultzois profiteront du week-end pour visiter notamment la baie et le Mont-Saint-Michel le lundi 30 avril, la veille de leur départ.



**le mot**

**Mylène Le Berrigaud,**  
adjointe déléguée à l'Urbanisme,  
l'Action culturelle et  
la Vie associative

*« Ce jumelage est un événement important pour notre commune. C'est une ouverture vers l'extérieur, un engagement citoyen qui va permettre de développer des liens d'amitié et de partage avec une région très différente de la nôtre. J'invite tous les Lécoussois à venir assister à la signature de la charte de jumelage le dimanche 29 avril. L'an dernier, notre délégation avait été très chaleureusement accueillie à Steinsoultz. Nous mettons tout en œuvre pour que nos amis alsaciens soient reçus de la même façon à Lécousse. »*

➔ **ADMR : une médaille pour Paul Arot**

**L**e samedi 27 janvier, André Harel, le président de l'ADMR des Portes du Pays Fougères (à gauche) a remis une médaille à Paul Arot (au centre, en compagnie de son épouse). Cette distinction a récompensé 25 années de bénévolat au sein de l'ADMR. Outre l'aide à la constitution des dossiers de prise en charge et les visites auprès des personnes âgées, Paul Arot a notamment participé au déploiement de la téléassistance chez les usagers. Durant trois mandats municipaux consécutifs, il a également été membre du Conseil d'administration du CCAS de Lécousse et représentant du CCAS au sein de la Marpa de Parcé.





## → ACLé : concert de la chorale Solaria le 8 avril



L'ensemble vocal Solaria donnera son 2<sup>ème</sup> grand concert à Lécousse le dimanche 8 avril, à 15 h, à l'église Saint-Martin. Sous la direction de Soazig Hellegouar'ch, les choristes interpréteront un répertoire très varié, allant de la

chanson populaire à des œuvres plus classiques. La chorale Solaria partagera la scène avec le chœur de l'Or bleu, de Caumont-sur-Aure (14), qui sera l'invité de ce concert de printemps.

- Tarif : 6 €, gratuit moins de 12 ans - Billets en vente à l'épicerie Saint-Martin et auprès des choristes.  
Ou réservations au 06 07 09 45 18.

## → ACLé : exposition des ateliers créatifs du 16 au 20 juin



Après 2013 et 2016, l'ACLé va organiser pour la troisième fois une exposition des travaux des différents ateliers créatifs. Cette exposition, qui aura lieu du samedi 16 au mercredi 20 juin à l'espace Irène Frain, sera l'occasion de découvrir les œuvres

réalisées par les adhérents lors des ateliers d'aquarelle et pastel, encadrement et cartonnage, art floral, scrapbooking et modélisme. L'entrée sera gratuite. Comme le veut la tradition, il sera possible de faire un don au profit d'une association.

### agenda



**26 et 27 mai**

**Football Espérance de Lécousse :** tournoi jeunes le samedi, tournoi seniors le dimanche.

**16 et 17 juin Comité des fêtes :**

**Fête de la Saint-Jean**

**Le samedi 16**, courses pédestres sur de nouveaux circuits (moitié route, moitié chemin) - À 16 h : course enfants 1, 360 km (gratuit) - À 17 h : 7, 5 km (8 €) et 12, 5 km (10 €) - À 17 h 30, balade pédestre d'1 h 30 (gratuit) - En soirée, fête de la musique et grand feu d'artifice

**Le dimanche 17**, vide grenier de 8 h à 18 h - 3 € l'emplacement de 3, 50 m. Inscriptions au **02 99 99 98 39** ou **02 99 94 28 23**  
<http://comite-des-fetes.e-monsite.com>

**1<sup>er</sup> septembre**

**Forum des associations** au centre commercial la Pilais

## → Manon Lefresne : un 5<sup>ème</sup> titre de championne de France

Entre le permis de conduire, le bac, la rentrée universitaire en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) à Rennes et ses compétitions sportives, l'année 2018 sera particulièrement chargée pour Manon Lefresne. Dans le domaine sportif, les choses ont démarré sous les meilleurs auspices, puisque la marcheuse lécousoise licenciée à l'Athlé Pays de Fougères a été sacrée championne de France pour la cinquième fois consécutive. Le 3 février à Lyon, elle s'est imposée en 14'33"87 sur 3 000 mètres salle, en catégorie juniors. Elle a devancé sa première concurrente de 24 secondes, ce qui correspond à un demi-tour de piste en salle. « J'ai obtenu mes quatre titres précédents en 2016 et 2017, en catégorie cadettes » détaille la lycéenne de 18 ans. « Il y a deux championnats de France de marche dans l'année : un en salle, un en extérieur. Le prochain championnat en extérieur aura lieu en juillet à Evry, dans l'Essonne. »

Cette nouvelle performance intervient après sa première sélection en équipe de France l'an dernier, à l'occasion des championnats du monde cadets qui se sont déroulés au Kenya. « Les épreuves ont eu lieu dans un stade de 60 000 personnes. C'était très impressionnant. Au sein de l'équipe de France, l'ambiance était sympa. Je me suis facilement intégrée. »

Entraînée par Émile Herry, qui lui consacre beaucoup de temps, Manon entend poursuivre son parcours en équipe de France. Le 3 mars, à Nantes, elle a participé à un match international d'athlétisme en salle opposant la France, l'Italie et l'Allemagne. Lors de l'épreuve, elle a battu son record personnel et le record de Bretagne en 14'09"30. Le 18 mars, elle a également participé à un 10 km à Mérignac (33), avec à la clé une éventuelle sélection pour la Coupe du monde qui se déroulera en Chine.

Preuve de son aura grandissante, la marcheuse lécousoise a été l'invitée



d'honneur du Palmarès sportif 2018 de Fougères, qui s'est déroulé le 9 mars à la salle Justy Specker. Une belle reconnaissance !

## → Gym Club : de bons résultats à Saint-Domineuc

Trente-sept athlètes du Gym Club (huit équipes) ont participé à la compétition d'orientation départementale, première étape des différents championnats de la Fédération. L'épreuve s'est déroulée les 10 et 11 février à Saint-Domineuc. Dans la catégorie des 10-13 ans, l'équipe composée de Julie Hamel, Mathilde Frouin, Naima Legrand, Maelina Blin et Manon D'Hangest a terminé première sur les 48 équipes engagées.

Chez les 14 ans et plus, l'équipe de Léna Communier, Oriane Etiennoul, Séléna Borowski, Manon Delforge et Romane Thézé s'est classée deuxième sur les 28 équipes en compétition.

Au total, cinq équipes lécousoises se sont qualifiées pour la compétition d'orientation régionale, qui s'est déroulée le 17 mars à Dinan.





## ➔ L'Hommage aux « morts pour la France »

Nous poursuivons notre série consacrée aux soldats lécoussois de la Première Guerre mondiale dont les noms sont inscrits sur le Monument aux Morts. Les quatre premiers soldats morts au combat en 1918 sont évoqués ici dans l'ordre chronologique de leur décès.



▼ Les lieux de combat où sont morts pour la France les quatre soldats lécoussois. La grande offensive allemande « Friedensturm », « offensive pour la paix », débuta le 15 juillet 1918. Elle fut brisée dès le soir même. Ce fut une hécatombe de part et d'autre.

### Victor Houalet

Né le 22 mars 1896 à Fougères, il est le fils de Victor Houalet et de Céleste Beaudoin. Chaussonnier, coupeur chez Pacory, il est domicilié au Clos Pichon en Lécousse. Incorporé le 11 avril 1915 au 136<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie, il passe au 9<sup>ème</sup> bataillon du 25<sup>ème</sup> RI le 30 novembre pour partir aux armées. Passé au 47<sup>ème</sup> RI le 26 mars 1916, il est porté disparu le 30 mars 1918 à Tréloup (Aisne). Il est mort pour la France le 30 mai 1918, suivant le jugement rendu le 16 février 1921 par le tribunal de Fougères. Un secours de 150 F. est versé à son père le 4 février 1919. Il est cité à l'ordre du régiment n° 724 du 30 octobre 1917 : « Bon soldat discipliné et courageux ayant toujours eu au feu une excellente attitude. S'est encore distingué par sa bravoure et son sang-froid au cours de la violente attaque allemande du 6 octobre 1917 ». Il obtient la Croix de guerre avec étoile de bronze.

### Georges Chartrain

Fils de Auguste Chartrain et de Clotilde Chaumont, marchands de chaussures domiciliés à Fougères, puis au Clos Pichon en Lécousse, il est né le 3 mars 1897. Employé de bureau, il est incorporé le 10 janvier 1916 au 136<sup>ème</sup> RI. Le 24 octobre de la même année, il passe au 25<sup>ème</sup> RI pour partir aux armées. Il est blessé le 30 mars 1917 à Vregny Margival



(Aisne) : plaie à l'épaule droite. Il passe en renfort au 137<sup>ème</sup> RI le 5 juillet 1917, puis au 65<sup>ème</sup> RI 17 jours plus tard. Il est intoxiqué le 19 juin 1918 à Maison Blanche, près de Reims. Il meurt pour la France le 27 juin 1918 à l'ambulance coloniale n° 13, à Mareuil-sur-Aÿ (Marne), des suites de blessures de guerre. Il est enterré au Carré Militaire du cimetière communal de Mareuil-sur-Aÿ, tombe n° 1. Louis Chartrain, l'un de ses frères, est également mort pour la France le 2 mars 1915 à Perthes-Hurlus (Marne), des suites de blessures de guerre.

### Louis Petit

Fils de Emmanuel Petit et de Philomène Malassis, il est né le 10 juin 1896 à la Couyère en Lécousse. Il a trois frères et une sœur. Cultivateur, il est ajourné en 1915 par le conseil de révision pour faiblesse. Il est classé dans le service armé en 1916. Incorporé le 1<sup>er</sup> septembre, il part aux armées le 7 mars 1917.



Il sert au 31<sup>ème</sup> Régiment d'Artillerie de campagne, 7<sup>ème</sup> batterie, en tant que 2<sup>ème</sup> canonnier. Il est blessé par intoxication le 18 mars 1918. Il meurt pour la France le 16 juillet 1918 à Damery (Marne), tué à l'ennemi par éclats d'obus. Il est cité à l'ordre du régiment n° 266 du 29 juillet 1918 : « Servant brave et dévoué, tué à son poste de combat le 16 juillet 1918 ». Il obtient la Croix de guerre. Il est enterré à la nécropole nationale « La Ferme de Suippes », à Suippes (Marne).

### Constant Petit



Né le 27 août 1885 à La Gautrais en Lécousse, il est le fils de Joseph Petit et de Thérèse Louvet. Cultivateur à Villeneuve en Lécousse, il a deux sœurs et six frères. L'un d'eux meurt pour la France le 27 juin 1916 à Fleury (Meuse), à l'âge de 28 ans. Soldat au 70<sup>ème</sup> RI du 8 octobre 1906 au 25 septembre 1908, il est rappelé à l'activité par l'ordre de mobilisation du 2 août 1914. Parti au front le 9 août, il est nommé caporal le 25 octobre 1914. Il passe au 317<sup>ème</sup> RI le 26 juin 1916. Il est blessé le 14 juillet 1917 au Mont-Haut : plaie main droite, face et fesse droite par éclats d'obus. Il est soigné à l'hôpital complémentaire n° 39 à Mesgrigny (Aube), du 16 juillet au 14 août 1917. Le 15 juillet 1918, il est porté disparu à Vandières-sous-Châtillon : présumé prisonnier. Il meurt pour la France le 25 juillet 1918 à l'Ambulance allemande de Fismes (Marne) : décédé en captivité. Il est cité à l'ordre du 317<sup>ème</sup> RI n° 576 du 22 juillet 1917 : « Gradé d'une énergie et d'un sang-froid remarquables, le 14 juillet 1917 a entraîné d'un bel élan ses hommes à l'attaque des lignes ennemies, a contribué pour une large part au succès de notre offensive. Blessé en organisant la position conquise. » Il est décoré de la Croix de guerre avec étoile de bronze. Il est enterré à la nécropole nationale « La Maison Bleue », à Cormicy (Marne).





## → Médailles : trois élus décorés

À l'occasion de la cérémonie des vœux, Monsieur le Maire a remis la médaille d'argent régionale, départementale et communale à Martine Supiot, Jean-Yves Chauvel et Daniel Tancerel pour 20 années de mandat au service de la commune. Les trois élus sont entrés au conseil municipal après les élections de juin 1995.

Au cours de ses premiers mandats, Martine Supiot (au centre sur la photo) a notamment occupé les postes de déléguée au CCAS et au Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SMICTOM). Depuis les élections de mars 2008, elle est conseillère municipale déléguée à l'Enfance et la Jeunesse auprès de la 1<sup>ère</sup> adjointe Anne Perrin.

Au cours de ses quatre mandats, Jean-Yves Chauvel (5<sup>ème</sup> en partant de la gauche) a occupé différentes fonctions au sein du conseil municipal. Il a notamment été délégué au Comité de Jumelage. Passionné de musique et de chant, il s'est aussi beaucoup impliqué dans l'école de musique du Pays de Fougères.



Daniel Tancerel (3<sup>ème</sup> en partant de la gauche) a été nommé adjoint au maire dès les élections de juin 1995, fonction qu'il occupe encore aujourd'hui. Même avant d'être élu, il suivait de près les travaux et les aménagements en tant qu'électricien d'EDF. Au cours de ses différents mandats, il a notamment été délégué au Schéma Intercommunal d'Étude et de Programmation (SIEP) du Pays de Fougères et délégué au

Syndicat Mixte de Production d'eau potable du Bassin du Couesnon (SMPBC). Depuis les élections de mars 2014, il est délégué au Syndicat Départemental d'Énergie (SDE 35) et correspondant défense auprès des autorités civiles et militaires. Depuis mars 2008, il représente la commune au sein du Conseil communautaire avec Monsieur le Maire.

## → Personnel communal : Alain Parlot à la retraite



Une cérémonie conviviale a été organisée le mercredi 24 janvier pour saluer le départ à la retraite d'Alain Parlot (au centre, en chemise et pull bleus). Il est entré aux services techniques à mi-temps en août 1996. À partir de juin 2004, il a occupé le poste d'agent d'entretien à mi-temps. L'année suivante, il est reclassé au grade d'agent des services techniques. En janvier 2007, il est intégré au grade d'adjoint technique territorial de 2<sup>ème</sup> classe, puis 1<sup>ère</sup> classe en janvier 2015. Il a terminé sa carrière au grade d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe. Pour saluer son départ, la commune lui a offert un taille-haie.



## Tarifs communaux : l'actualisation 2018

### Salle Emeraude

Vin d'honneur	55,00 €
Réunion	55,00 €
Buffet froid	81,00 €
Chèque caution	100,00 €

### Salle Belle île

Vin d'honneur	35,00 €
Réunion	35,00 €
Buffet froid	50,00 €
Chèque caution	100,00 €

### Espace Irène Frain - Hall d'exposition

Location pour une journée	23,00 €
Location pour une semaine	86,00 €
Location au-delà d'une semaine	66,00 €/semaine
Chèque caution	100,00 €

### Salle Hermine (la location de vaisselle dépend du nombre de couverts)

#### ● Associations de Lécousse

Salle sans cuisine	172,00 €
Salle avec cuisine	276,00 €
Retour le lendemain	152,00 €
Vin d'honneur avec verres	180,00 €
Sono	30,00 €
Ecran	30,00 €
Chèque caution	400,00 €

#### ● Particuliers de Lécousse

Salle	280,00 €
Cuisine	90,00 €
Retour le lendemain avec cuisine	151,00 €
Vin d'honneur avec verres	168,00 €
Chèque caution	400,00 €

### Cimetière

Concession 30 ans	320,00 €
Concession 50 ans	520,00 €
Columbarium 15 ans	420,00 €
Columbarium 30 ans	520,00 €
Caveau provisoire (forfait)	55,00 €

### Vélos à assistance électrique

Location 3 mois	75,00 €
Location 6 mois	135,00 €
Location 1 an	250,00 €
Chèque caution	150,00 €

## à noter

### Emploi saisonnier : la commune recrute

Comme chaque année, la commune recrute deux jeunes pour effectuer des remplacements d'été au sein des services techniques. Un jeune sera recruté pour le mois de juillet, un autre pour le mois d'août. Si vous avez 18 ans et si vous êtes titulaire du permis B, vous pouvez envoyer un CV et une lettre de motivation à Monsieur le Maire, 1 parvis des Droits de l'Homme, 35 133 Lécousse.

## Services municipaux : les chiffres de l'activité 2017

	2016	2017
<b>FORMALITES</b>		
Photocopies (associations et public)	1175	1398
Recensements militaires (jeunes de 16 ans)	57	37
Inscriptions sur liste électorale	210	68
Demandes de logements locatifs	20	18
Demandes de carte nationale d'identité	200	(supprimé)
Autorisations de fermeture de cercueil	184	159
Autorisations de crémation	25	25
Achats de concession au cimetière	13	6
<b>ETAT-CIVIL</b>		
Naissances	22	28
Mariages	7	5
Décès (de personnes domiciliées à Lécousse)	22	12
<b>C.C.A.S. (action sociale)</b>		
Participants de + de 70 ans au repas annuel	179	177
Aides aux familles pour la restauration scolaire	64 enfants	72 enfants
Dossiers d'aide sociale	28	12
<b>URBANISME</b>		
Permis de construire	40	30
Déclarations de travaux	45	58
<b>COMPLEXE CULTUREL</b>		
Réservations salle Hermine	56	48
Réservations salle Emeraude	298	314
Réservations salle Armor	79	89

## Etat-civil

### Naissances du 1<sup>er</sup> décembre 2017 au 30 janvier 2018

1<sup>er</sup> décembre 2017 : Léane JARRY - 11, boulevard de Pontlevoy  
5 décembre 2017 : Alyssa BELLENGER - 2 bis, place Saint Martin des Champs  
13 décembre 2017 : Zélie THÉBAULT FONTAINE - 15, rue Robert Schuman  
15 décembre 2017 : Oscar FOUCAULT - 5, rue Jeanne Laurent  
29 décembre 2017 : Sandro SOREL - 3, résidence la Garenne  
25 janvier 2018 : Anaé TRÉHU - 13, rue Simone de Beauvoir  
30 janvier 2018 : Lila DUPRÉ - 3, rue Sainte Anne

### Mariage

24 février 2018 : Henri CHEVAL et Assia BELHADDAD - 42, La Hamelinais

### Décès du 18 novembre 2017 au 3 février 2018

18 novembre 2017 : Joseph MOUTON - 12, rue du Clair Logis  
13 décembre 2017 : Joseph COLAS - 10, rue de la Basse Porte  
18 décembre 2017 : Hélène ROYER née JUMELAIS - 71, boulevard de Bliche  
1er janvier 2018 : Sébastien RONDIN - 16, rue Bouëssel du Bourg  
21 janvier 2018 : Gilbert PESCHARD - 22, rue d'Espagne  
3 février 2018 : Bernadette CADIEU née DUBOIS - 16, boulevard de la Côte du Nord

## Les permis de construire

SAS Fougères Distribution, rue Jacques de Tromelin : construction d'une station-service après démolition du bâtiment existant. Arrêté du 30/11/2017.

Commune de Lécousse, rue de la Guillardière : construction d'un préau dans le cimetière. Arrêté du 07/12/2017.

Mme HALEUX Cindy, 28 rue Jeanne de France : construction d'une maison d'habitation. Arrêté du 28/12/2017.

M. PIRON Denis, 1 rue des Ménestrels : construction d'une maison d'habitation. Arrêté du 09/02/2018.

## Les déclarations préalables

M. BRUAND Dominique, 8 rue Marie-Angèle Duval : installation d'un abri de jardin et modification des clôtures. Accordé le 05/01/2018

M. BARRIER Alexandre, 15 rue Marie-Angèle Duval : installation de deux fenêtres de toit. Accordé le 01/12/2017.

Mme TIREL Corinne, 6 allée d'Oviedo : modification des clôtures. Accordé le 01/12/2017.

M. FERRON Freddy, 11 rue de Gibary : modification des clôtures, remplacement des menuiseries et isolation par l'extérieur. Accordé le 13/12/2017.

M. GUERIN Emile, 5 rue des Vieilles Cours : modification des clôtures. Accordé le 27/12/2017.

BRASSET RESTAURATION ROADSIDE, 88 boulevard de Bliche : modification des façades extérieures. Accordé le 06/01/2018.

Mme CHEMIN Emilienne, 3 La Porcherie : remplacement des joints de pierre, des linteaux et des portes. Accordé le 11/01/2018.

M. GUINNEBAULT Patrick, 12 rue de la Butte : construction d'un abri terrasse. Accordé le 10/01/2018.

M. MARAND Olivier, 7 allée Jean Moulin : construction d'une véranda. Accordé le 19/01/2018.

Mme DEQUEKER Marlène, 12 boulevard de la Motelle : installation de 3 fenêtres de toit. Accordé le 22/01/2018.

M. SENECHAL Damien, 3 rue des Sablières : installation d'un mur de clôture. Accordé le 04/02/2018.

M. PRIME Didier, 22 rue Claude Debussy : installation de panneaux solaires. Accordé le 05/02/2018.

M. ROULAND Pascal, 2 rue Prairie de la Roche : construction d'un carport. Accordé le 28/02/2018.

M. MALLET Philippe, 24 rue de l'Eau Vive : modification des clôtures. Accordé le 25/02/2018.

M. et Mme OGER Stéphane, 7 rue du Brabant : installation d'un bardage et isolation par l'extérieur. Accordé le 01/03/2018.

Mme GUILLAUME Magali, 10 rue des Potiers : modification des clôtures. Accordé le 01/03/2018.

M. GUENE Filiz, 12 allée des Moissons : construction d'un carport. Accordé le 07/03/2018.







## Hôtel de ville

### Jours et heures d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h (sauf le jeudi) et de 14 h à 17 h 30 ; le samedi de 10 h à 12 h (permanence administrative). Il est possible, chaque samedi matin, de rencontrer un élu. Vous pouvez aussi prendre rendez-vous.

Hôtel de ville,  
1 parvis des Droits de l'homme.  
35133 - Lécousse.

**Tél. : 02 99 94 25 05**  
**Fax : 02 99 99 61 24**  
<http://www.lecouisse.fr>  
[mairie@lecouisse.fr](mailto:mairie@lecouisse.fr)

## Les n<sup>os</sup> utiles

### Médecin :

Dr Yvon Le Du 02 99 94 33 89

### Pharmacie :

Florence Olivier 02 99 99 81 01

### Cabinet d'infirmières :

Gousse-Lagouet-Marc-Garnier  
02 99 94 19 18

### Cabinet paramédical :

Sylviane Bourdet, kinésithérapeute  
02 99 94 94 55

Rozenn Cotbreil, pédicure, podologue  
02 99 94 37 99

Annabelle Delahaye, infirmière  
02 99 94 37 75

### ADMR :

02 99 98 97 55 à Romagné  
02 99 17 47 87 à Fougères

## ENTREPRISE POMMEREUL

02.99.99.43.40

[www.pommereul.com](http://www.pommereul.com)

**Installation**  
**Dépannage**  
**Magasin**

- PLOMBERIE-CHAUFFAGE
- ELECTRICITE
- ELECTROMENAGER
- ENERGIES RENOUVELABLES



3, rue Théodore Levannier  
Z.A. La Meslais - 35133 LÉCOUSSE

**SURF**  
Service Urbain de la Région Fougèraise

N'hésitez plus !

50%

de votre abonnement  
pris en charge  
par votre employeur

## VERANDA TOUS STYLES - STORES - VOILETS ROULANTS

Conception - Plan - Devis - Permis de construire  
Réalisation tous corps d'états



Création Veranda et Bâtiment

Nous construisons vos idées..



Roger LESTAS

Port. 06 80 99 40 14

[cvb.rogerlestas@orange.fr](mailto:cvb.rogerlestas@orange.fr)

9 rue de la Croix Dorée

35133 LÉCOUSSE

Tél. 02 99 94 86 19

[www.cvb-veranda.fr](http://www.cvb-veranda.fr)



# chez E.Leclerc, vous savez que vous achetez moins cher.



## Poissonnerie

- Cuisson rapide et gratuite de vos coquillages et crustacés à la vapeur sèche.
- Plateau de fruits de mer sur commande



## Traiteur

- Mariage
- Réception
- Cocktail



## Espace technique

- Multimédia
- Téléphonie
- Informatique
- Photo
- TV
- CD ■ Vidéo
- Petit électroménager



## Presse

- Française des Jeux
- Développement photo
- Recharge téléphonie :  
LECLERC MOBILE - SFR - ORANGE  
BOUYGUES - LYCA MOBILE - LEBARA



## L'espace vert

- Compositions Florales et Cadeaux  
02 99 99 31 89



## Sandwicherie

- Boissons froides ou chaudes
- Plats chauds, sandwiches
- Desserts, viennoiseries
- Formules



## leclerc drive

- Vos courses en 1 clic !  
leclercdrive.fr

[www.e-leclerc.com](http://www.e-leclerc.com)

**E.Leclerc** 

Route de Rennes **LÉCOUSSE**



**24h/24**